



LISTE DES MATERIAUX ET MATERIELS À UTILISER DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Granulats

- Le gravier

Il doit être lavé de façon à éliminer les fines qu'il contient et stable à l'eau. Il doit avoir une granulométrie comprise entre 10 et 40 millimètres.

- Le sable

1) Sable pour les lits de pose :

un sable fin est suffisant pour réaliser les lits de pose des équipements de prétraitement et des canalisations pleines.

2) Sable dit "d'assainissement" pour la réalisation des lits filtrants :

il doit être lavé de façon à éliminer les fines qu'il contient et stable à l'eau. Il doit être siliceux (le sable issu de carrières calcaires est interdit). Sa courbe granulométrique s'inscrit dans le fuseau page 23.

Tuyaux d'épandage et de drainage

Les tuyaux sont rigides, munis d'orifices ou de fentes régulièrement espacés permettant le passage des eaux prétraitées dans le système de traitement.

Le diamètre intérieur doit être de section équivalente au diamètre d'ouverture des regards et des équipements préfabriqués mis en place. Il doit cependant être au minimum de 100 millimètres. Les orifices seront toujours dirigés vers le bas.

Les tuyaux "souples" et les tuyaux de drainage agricole sont interdits.

Regards

Les regards sont préfabriqués ou non. Ils doivent être équipés de tampons amovibles hermétiques (les regards ne doivent permettre ni fuite ni infiltration d'eau). Tous les tampons et dispositifs de fermeture doivent être apparents et affleurer le niveau du sol.

Le regard de répartition doit permettre l'égalité de répartition des eaux prétraitées dans les tuyaux d'épandage, en évitant la stagnation des effluents.

Géotextile

En fonction de son emplacement, haut (sous la terre végétale) ou bas (sous le massif sableux), le géotextile aura des caractéristiques différentes.

Pour le haut, il devra avoir une ouverture de filtration égale ou inférieure à 125 µm.

Pour le bas, il devra avoir une ouverture de filtration égale ou supérieure à 140 µm.

On pourra également utiliser une grille plastique (géogrille) avec une maille de 1 millimètre et une résistance à la traction supérieure ou égale 6kN/m.

Film imperméable

Il est utilisé pour les systèmes reconstitués. Il peut être disposé en fond de fouille et/ou sur les parois en cas de roche fissurée ou de remontée d'eau. Il sera en polyéthylène, d'une épaisseur de 200 µm ou de résistance équivalente.

Terre végétale

Elle doit être exempte de tout corps étranger de taille importante (cailloux...). On pourra utiliser la terre végétale décapée lors des travaux de terrassement pour réaliser le remblaiement du dispositif d'assainissement.

La terre argileuse est interdite pour le recouvrement des ouvrages.



FUSEAU GRANULOMÉTRIQUE DU SABLE D'ASSAINISSEMENT

